

L'AVS.
De tous. Pour chacun.
Depuis 1948.



Tout sur l'AVS

*Brochure d'information
sous la forme de
questions-réponses
relatives à l'AVS*



2018, 12^{ème} édition

Tout sur l'AVS

Auteurs :

Andreas Dummermuth

Hans Jürg Herren

Rolf Lindenmann

Adaptation française :

Jean-Paul Coquoz

Edition :

Centre d'information AVS/AI

Table des matières

	Avant-propos d'Alain Berset, Conseiller fédéral	9
1	<i>L'AVS d'hier</i>	10
1.1	Comment l'AVS a-t-elle été créée ?	12
1.2	Comment l'AVS s'est-elle développée ?	13
1.3	Combien y-a-t-il eu de révisions de l'AVS depuis 1948 ?	15
2	<i>L'AVS d'aujourd'hui – un portrait</i>	18
2.1	Qu'est-ce que l'AVS ?	20
2.2	Qui est assuré à l'AVS ?	21
2.3	Comment l'AVS est-elle financée ?	22
2.4	Comment l'AVS est-elle organisée ?	23
2.5	Qui doit payer des cotisations ?	24
2.6	Est-ce que les salariés ont l'obligation de payer des cotisations ?	25
2.7	Est-ce que l'indépendant a l'obligation de payer des cotisations ?	27
2.8	Est-ce que la personne sans activité lucrative a l'obligation de payer des cotisations ?	29
2.9	Est-ce que la personne rentière exerçant une activité lucrative doit payer des cotisations ?	32
2.10	Quels sont les taux de cotisations ?	32
2.11	Jusqu'à quand dure l'obligation de cotiser ?	33
2.12	Quelle est la caisse de compensation compétente ?	33
2.13	Pourquoi un compte individuel ?	36
2.14	Pourquoi un certificat d'assurance ?	37
3	<i>Qu'attend l'AVS de moi ?</i>	38
3.1	Que faut-il entreprendre après un divorce ?	40
3.2	Dois-je m'annoncer pour bénéficier des prestations ?	40
3.3	Que dois-je observer lorsque je bénéficie de prestations ?	42

4	<i>Que puis-je attendre de l'AVS ?</i>	44
4.1	En âge de vieillesse de quelles prestations puis-je bénéficier ?	45
4.2	A quel moment puis-je bénéficier de ma rente de vieillesse ?	46
4.3	A quel moment puis-je bénéficier d'une rente de veuve respectivement d'une rente de veuf ?	48
4.4	A quel moment puis-je bénéficier d'une rente d'orphelin ?	49
4.5	Quelles sont les différentes proportions entre les montants des rentes ?	49
5	<i>Ma rente – combien et à partir de quand ?</i>	50
5.1	Comment ma rente est-elle calculée ?	51
5.2	Comment se détermine la durée de cotisations ?	52
5.3	Comment le revenu annuel moyen est déterminé ?	52
5.4	Quand et comment procède-t-on à un partage des revenus ?	53
5.5	Qu'est-ce que la bonification pour tâches éducatives et celle pour tâche d'assistance ?	54
5.6	Qu'est-ce que le plafonnement ?	55
5.7	Comment est calculée une rente de vieillesse ?	55
5.8	Comment est calculée une rente de survivant ?	62
5.9	Quelles sont les conséquences des lacunes de cotisations ?	63
5.10	Comment procéder pour bénéficier de ma rente ?	65
6	<i>Situations particulières</i>	66
6.1	Dois-je pendant l'apprentissage payer des cotisations AVS ?	68
6.2	Dois-je pendant les études payer des cotisations AVS ?	68
6.3	Que doit faire le globe-trotter ?	68
6.4	Quelles sont les dispositions en cas de concubinat ?	69
6.5	Quelle est la situation des personnes mariées ?	69
6.6	Qu'en est-il en cas de partenariat enregistré ?	70
6.7	Que se passe-t-il après le divorce ?	70
6.8	Qu'en est-il en cas de séparation ?	70
6.9	Est-ce que l'activité lucrative accessoire est soumise à l'obligation de cotiser ?	71

6.10	Dois-je également cotiser à l'AVS si j'exerce une activité domestique ?	71
6.11	Que dois-je faire en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité ?	72
6.12	Que dois-je faire en cas de chômage ?	72
6.13	Quelles cotisations dois-je payer en cas de retraite anticipée ?	72
6.14	Est-ce que la personne rentière vieillesse doit payer des cotisations ?	73
6.15	Que dois-je savoir si je travaille à l'étranger ?	73

7 *L'allocation d'impotence et les moyens auxiliaires* 76

7.1	Qu'est-ce qu'on entend par impotence ?	78
7.2	Qui bénéficie de l'allocation d'impotence de l'AVS ?	78
7.3	Quel est le montant de l'allocation d'impotence ?	78
7.4	Comment faire la demande d'allocation d'impotence ?	78
7.5	Qui finance l'allocation d'impotence ?	78
7.6	Quelle différence par rapport aux contributions aux frais de soins ?	79
7.7	Quels sont les moyens auxiliaires octroyés ?	79
7.8	Comment dois-je demander un moyen auxiliaire ?	79

8 *... et lorsque les moyens financiers ne suffisent plus ?* 80

8.1	Pourquoi a-t-on besoin des prestations complémentaires ?	81
8.2	Malgré l'amélioration de la prévoyance, les prestations complémentaires sont-elles nécessaires ?	81
8.3	Qui finance le régime des prestations complémentaires ?	81
8.4	A quel moment ai-je droit aux prestations complémentaires ?	82
8.5	Quelles sont les conditions économiques ?	82
8.6	Quels sont les genres de prestations complémentaires ?	83
8.7	Quelles sont les recettes prises en compte ?	84
8.8	Est-ce que les prestations complémentaires sont possibles en cas de fortune disponible ?	84
8.9	Pour les couples, existe-t-il un seul calcul ?	85
8.10	Quid des prestations complémentaires et la réduction des primes ?	86
8.11	Comment s'effectue le calcul des prestations complémentaires ?	86
8.12	Qui couvre les frais supplémentaires de maladie et d'invalidité ?	88

8.13	Comment faire valoir la prise en charge des frais de maladie ?	89
8.14	La redevance radio et télévision est-elle prise en charge ?	89
8.15	Est-ce que je reçois automatiquement les prestations complémentaires ?	90
8.16	A partir de quand les prestations complémentaires sont-elles versées ?	90
8.17	Y-a-t-il une obligation d'informer ?	91
8.18	Comment peut-on contrôler une décision relative aux prestations complémentaires ?	91
9	<i>L'AVS de demain</i>	92
9.1	Quels seront les développements futurs concernant l'AVS ?	93
9.2	Toucherons-nous un jour nous aussi une rente AVS ?	93
9.3	La Suisse est-elle possible sans l'AVS ?	94
9.4	Est-ce que les votations populaires forgent l'AVS ?	94
9.5	Que prévoit le Conseil Fédéral pour l'avenir de l'AVS ?	94
9.6	Quelles sont les tendances des différents groupes politiques ?	96
9.7	Que pouvez-vous faire ?	96
	Index	98
	Caisses cantonales de compensation	101
	Caisses de compensation de la Confédération	102
	Caisses de compensation professionnelles	102
	Liens Internet pratiques en relation avec l'AVS	105
	Une documentation utile sur le 1 ^{er} pilier	107